

Cour maternelle de la future école Marceau (2^e arrt). © AirStudio



| 24 |

PATRIMOINE SCOLAIRE : MARSEILLE RATTRAPE SON RETARD

Par Jean-François Cauquil

C'est « la » priorité du mandat de Benoît Payan. Le plan de rénovation des écoles marseillaises, mis sur les rails à l'automne 2021, prévoit la rénovation ou la construction de 174 établissements scolaires, selon une méthodologie, une approche écologique et des fonctionnalités innovantes.

Il en avait fait l'un des axes majeurs de la campagne pour les élections municipales de 2020 ; dix mois après son installation à la tête de la deuxième ville de France, Benoît Payan a présenté, le 11 octobre 2021, son plan de rénovation des écoles marseillaises. Un projet d'une ampleur inégalée depuis les années 1960, la construction du métro et le plan Egger. « Il contribuera puissamment à

recoudre Marseille », avance le Maire, rappelant que l'école figure au premier rang des missions d'une municipalité.

« L'école, c'est aussi une promesse », poursuit Benoît Payan, « celle d'accueillir de la même manière tous les enfants en son sein et de leur donner toutes les clés pour s'émanciper, se réaliser et atteindre les objectifs de vie qu'ils auront choisis ». « L'école, c'est la République. Et si l'école va mal, c'est la promesse républicaine qui vacille », affirme le premier magistrat, soulignant que « la situation des écoles cache une autre réalité : la carte des inégalités scolaires se confond avec la carte des inégalités sociales ».

Sur les 470 écoles existantes, la municipalité envisage 174 rénovations complètes ou constructions nouvelles. Ce sont ainsi 4 143 classes qui sont concernées, 470 réfectoires et autant de cours d'écoles. Estimé à 1,2 milliard d'euros d'investissements pour 600 000 m² de travaux, le plan de rénovation des écoles marseillaises devrait également représenter un levier économique important pour Marseille, remplissant les carnets de commandes des entreprises et procurant du travail à des milliers de salariés dans le secteur du bâtiment. Des retombées économiques évaluées à 2,27 milliards par la municipalité.

Ville et Etat, main dans la main

Lors d'une première visite à Marseille, le 2 septembre 2021, le Président de la République s'était engagé à ce que l'Etat apporte un soutien massif à cette composante essentielle du plan *Marseille en grand* qu'il venait présenter. Un programme parfois qualifié de *Plan Marshall* qui englobe, outre des moyens en matière d'éducation, de nouveaux crédits pour renforcer la lutte contre l'insécurité, pour financer les projets de mobilité, pour octroyer des moyens supplémentaires au secteur hospitalier, pour lutter contre l'habitat indigne ou encore, réformer en profondeur la gouvernance de la métropole.

Dans la foulée d'une deuxième visite, mi-octobre, Emmanuel Macron annonçait que l'Etat allait participer à la rénovation du bâti des écoles marseillaises à hauteur de 254 millions d'euros. Une enveloppe votée par l'Assemblée nationale, le 25 octobre 2021, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2022. Le Président de la République

Le groupe scolaire Saint-Louis Gare (15^e arrt). © Agence AT



promettait aussi l'octroi de garanties d'emprunt à hauteur de 650 millions, l'Etat se portant garant des emprunts de la Ville pour financer les projets inscrits dans le cadre du plan de rénovation de ses écoles. Une caution essentielle pour permettre à la municipalité de négocier auprès des banques les taux d'intérêts les plus bas.

Afin de piloter cet ambitieux projet, une Société publique locale d'aménagement d'intérêt national (SPLA-IN) verra prochainement le jour, conformément au souhait du Maire qui plaide pour cette structure plus souple, dont il assurera la présidence. Un protocole d'engagement entre l'Etat et la Ville a été signé le 14 décembre, lors d'une visite du Premier ministre à Marseille, en vue de la création de cette société publique appelée à assurer le suivi des travaux. Et dans la foulée le Conseil municipal, réuni le 19 décembre, vota le rapport actant la création de la SPLA-IN. Lors de cette visite, Jean Castex annonça aussi que l'Etat allait abonder le financement du plan de 146 millions d'euros supplémentaires, en complément des 256 millions déjà votés, portant ainsi sa participation globale à 400 millions d'euros.



Vue aérienne du projet d'école Marceau (2^e arrt). © AirStudio

Vues du futur groupe scolaire Jolie Manon (3^e arrt). © Huitetdemi & JS Cardone architectes



Remettre à niveau l'ensemble des écoles

Selon les diagnostics établis par la municipalité, sur les 470 établissements communaux, 188 écoles présentaient des problèmes de chauffage chroniques, 112 disposaient de sanitaires défectueux, 341 comportaient des fuites, des infiltrations d'eau, des défauts d'étanchéité, de menuiseries et de toitures. 140 connaissaient une surexposition au bruit et 126 manquaient de salles de classe, en raison de leur sur-fréquentation. Il en ressort également une surconsommation d'énergie estimée à 30 %, soit l'équivalent de la consommation d'une ville comme Cassis par exemple.

Face à ces besoins, la municipalité débloqua une enveloppe financière de 30 millions afin de répondre aux situations d'urgence, tandis que les techniciens élaboraient les

dossiers et les priorités de la programmation. Afin de remettre à niveau l'ensemble des écoles de la ville (outre les constructions neuves et les rénovations massives évoquées précédemment pour 174 établissements), la municipalité a décidé de porter à 533 € par enfant et par an le budget consacré aux écoles durant les cinq prochaines années, soit un effort global de 208 millions. Sachant que les autres villes de France investissent en moyenne 176 € par enfant et par an.

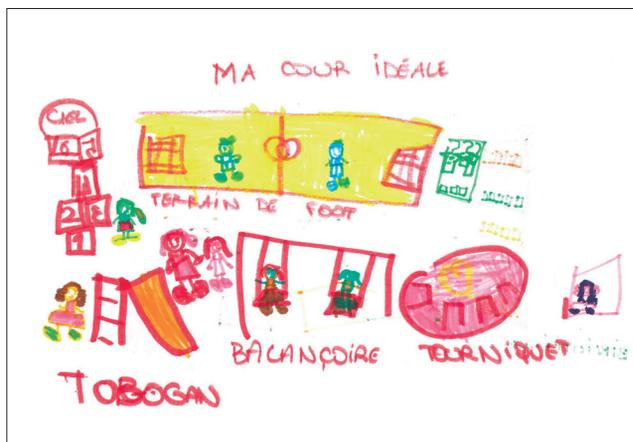
Le fruit de la concertation

Dans une démarche prospective, l'évolution des inscriptions scolaires a été prise en compte pour anticiper les besoins futurs et l'évolution urbanistique de la ville afin d'équiper ses quartiers en devenir. Le plan a été conçu pour et avec les familles, les élèves qui fréquentent les établissements publics marseillais, les enseignants, les

directrices et directeurs, ainsi que les agents municipaux qui y travaillent. Une large concertation, qui s'est traduite notamment par de touchants dessins d'enfants comme ceux réalisés par les élèves de l'école Bouge, dans le 13^e arrondissement. Cette concertation se poursuivra avec les usagers de l'école et les riverains dans chaque quartier concerné, avant, pendant et après les travaux.

De ces échanges est né un schéma fonctionnel de l'école de demain, une école modulable dont les espaces puissent s'adapter aux besoins de ceux qui la fréquentent et la font vivre. Ces « nouveaux » établissements doivent en effet répondre aux trois objectifs majeurs de la rénovation: proposer des écoles plus sûres, plus ouvertes et plus vertes. Toutes les normes sécuritaires et sanitaires seront évidemment observées, les nouveaux équipements étant dotés de systèmes innovants d'extraction de fumées, d'éléments coupe-feu, de points d'eau et de sanitaires fonctionnels...

Ces écoles seront également plus ouvertes sur leur quartier. Ce que Benoît Payan a résumé d'une formule : « Nous voulons inscrire et replacer l'école au cœur de la ville, au cœur des usages, au cœur du quotidien des habitants afin de rendre ce territoire plus harmonieux ».



Dessins d'élèves de l'école Bouge (13^e arrt) illustrant leurs visions de l'école idéale. © vdm

Vue du projet d'école Montolieu (2^e arrt).

© Antoine Beau architecture / Rey-de Crécy - Image Ilulissa



Des équipements publics partagés

C'est ainsi que, chaque fois que cela sera possible, les écoles maternelle et primaire seront regroupées afin de faciliter les accompagnements pour les familles ayant des fratries réparties entre les deux niveaux. L'accès aux cours de récréation, aux gymnases ou aux bibliothèques sera pensé pour être également accessible, hors des heures de classe, depuis l'extérieur. L'école reprenant alors sa place au centre des quartiers comme un lieu ouvert aux habitants, partageant ses équipements avec des associations culturelles, sportives ou pour accueillir de l'aide aux devoirs.

Troisième objectif majeur du plan, ces futures écoles seront également plus « vertes ». Leur rénovation s'inscrira tout d'abord dans la transition écologique et énergétique, avec des bâtiments efficacement isolés, dotés de panneaux solaires et de puits thermiques. Ces nouvelles normes de construction devraient permettre de réduire de 40 % la facture énergétique des écoles dont la conception sera adaptée aux conditions climatiques méditerranéennes, garantissant à chaque classe un confort thermique optimal. Enfin, davantage d'arbres seront plantés dans les cours de récréation, pour les rendre plus ombragées et plus naturelles... des cours dont les sols seront désimperméabilisés comme c'est déjà le cas à l'école Sainte-Sophie (4^e arrt) et à Révolution-Jet d'Eau (3^e).

Ainsi deux mois après son lancement, le plan de rénovation des écoles marseillaises vient d'enregistrer une fulgurante accélération.

Vue du patio de la future école Montolieu (2^e arrt). © Antoine Beau architecture / Rey-de Crécy - Image Iluissa



LES PREMIERS CHANTIERS, LANCÉS CETTE ANNÉE

« On a 80 écoles qui seront refaites ou reconstruites d'ici 2026 », avance le Maire de Marseille, les 94 autres étant traitées à l'horizon 2030.

D'ores et déjà une dizaine d'écoles ont été identifiées ; elles font l'objet de travaux déjà en cours ou de chantiers qui seront lancés avant fin 2022. Il s'agit de l'école Saint-Louis Gare (15^e arrt), l'école Dromel (9^e), l'école Sainte-Marguerite (9^e), l'école Solidarité (15^e), l'école Abeilles 2 (1^{er}), l'école Bouge (13^e), l'école Aygalades-Oasis (15^e), l'école Saint-André-La Castellane (16^e), l'école Malpassé-Les Oliviers (13^e) et l'école Vayssières (14^e).

D'autres établissements feront l'objet de créations : la Cité scolaire internationale (2^e arrt), l'école Vallon-Régny (9^e), l'école La Capelette (10^e), l'école Marceau (2^e), l'école des Fabriques (15^e), l'école Jolie Manon (3^e) et l'école Espé (4^e).

Suivront très rapidement les établissements suivants, dont les études sont en cours ou seront lancées d'ici fin 2022 : l'école Chabanon (6^e arrt), l'école Montolieu (2^e), l'école Air-Bel (11^e), l'école Abeilles 1 (1^{er}), l'école Roseraie (7^e), l'école Jobin-Cadenat (3^e), l'école Pommier (3^e), l'école National (3^e), l'école Kalliste (15^e), l'école Consolat-Abeilles (1^{er}), l'école Saint-Charles 1 (3^e), l'école Etienne-Milan (8^e), l'école Azoulay (8^e), l'école Rosières-Figone (12^e) et l'école Saint-Louis-Le Rove (15^e).

Certaines de ces écoles faisaient l'objet de projets sous la précédente mandature ; elles ont été repensées pour répondre aux nouveaux critères d'aménagement développés dans le plan de rénovation des écoles marseillaises.